



Municipalité de Sainte-Monique
247 rue Principale
Sainte-Monique, Qc.
J0G 1N0

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023

Résolution # 2023-02-36

7.1 Avis de motion et présentation du Projet de règlement numéro 02-2023 relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité de Sainte-Monique

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Mme Nathalie Chapdelaine, à l'effet qu'à une date ultérieure sera adopté avec dispense de lecture le règlement 02-2023 ayant pour objet d'ajouter aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Monique, un règlement sur la démolition des immeubles.

Avis est également donné que le projet de règlement a été déposé et sera disponible, suite à la tenue de la présente séance du conseil, pour consultation au bureau municipal du 247 rue Principal durant les heures d'ouverture régulières et sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante: www.sainte-monique.ca

DÉPOSÉE

Copie certifiée conforme, ce 7 février 2023


Patrice Vaugeois
Directeur général et greffier-trésorier